

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 25 mars 2015**

Nombre de conseillers élus : 11  
Conseillers en fonction : 11  
Conseillers présents : 10

Date de convocation : 20 mars 2015  
Séance débutée à : 19h00

Sous la présidence de Patrice BOURCET, Maire de Mey

Présents : François LEROY, Sylvain TARILLON, Dominique VOLLES, Josyane RODRIGUES, François HARMAND, Coralie HUGUET, Sandrine HUMBERT, Sylvie ROUX, Rose MILO

Absents avec excuse : Luigi AUCELLO représenté par Sylvie ROUX,

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : François LEROY

**POINT N° 1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 25 février 2015**

**Adopté à l'unanimité**

**POINT N° 2 : Convention de stage avec le Centre de Formation d'Apprentis de Courcelles Chaussy**

Vu la demande de stage en mairie de Mey service espaces verts de M. Hammer Brandon, en première année de CAPA (travaux paysagers)

Vu la convention de stage,

Considérant que ce stage concerne le dispositif DIVA (dispositif d'Intégration Vers l'Apprentissage) et qu'il doit permettre d'aider un jeune à entrer dans le monde professionnel,

Considérant ce stage est rendu obligatoire par le programme du cycle de formation suivi par M. Hammer,

Considérant que ce stage aura lieu au mois de juin 2015,

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de stage avec M. Hammer.

**Adopté à l'unanimité**

**POINT N°3 : Consultation sur les projets de mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et des programmes de mesures Rhin et Meuse, ainsi que sur les projets de plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) Rhin et Meuse.**

Les projets de mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et des programmes de mesures Rhin et Meuse, ainsi que sur les projets de plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) Rhin et Meuse ont été élaborés pour la partie française des districts hydrographiques de Rhin et de la Meuse pour la période 2016-2021.

Le conseil municipal est appelé à donner son avis sur les projets de mise à jour des SDAGE, des programmes de mesures Rhin et Meuse et PGRI.

Toutes les informations relatives à ces projets sont consultables sur le site <http://consultation.eau-rhin-meuse.fr>.

**Avis favorable Adopté à l'unanimité**

#### **POINT N°4 : Exercice Du Droit de Prémption urbain DPU**

Exercice du DPU sur le bien sis à Mey, cadastré :

section B n° 889/46, lieudit « les Plantières » 11a 57ca ; pour 140 000 €

appartenant aux consorts KOZUH, 5 rue de l'Ecole 57070 MEY,

Monsieur le Maire rappelle l'absence de projet sur ce bien.

Vu les articles L 211-1 et suivant du Code de l'urbanisme ;

Il est proposé au Conseil municipal de ne pas exercer son droit de prémption urbain sur ledit bien.

**Adopté à l'unanimité**

#### **POINT N°5 : Exercice Du Droit de Prémption urbain DPU**

Exercice du DPU sur les biens sis à Mey, cadastrés :

section A n° 658/190, lieudit « sur chapa » 3a 76ca ; et

section A n° 716/188, lieudit « sur chapa » 14a 72ca ;

pour 680 €

appartenant à Madame GIRARD Renée, 22 rue des Jardiniers 57000 METZ,

Monsieur le Maire rappelle l'absence de projet sur ce bien.

Vu les articles L 211-1 et suivant du Code de l'urbanisme ;

Il est proposé au Conseil municipal de ne pas exercer son droit de prémption urbain sur lesdits biens.

**Madame Sylvie Roux, intéressée à l'affaire, n'a pas pris part à la délibération et au vote.**

**Adopté à l'unanimité**

**Publié le 27 mars 2015**

**Transmis en Préfecture le 27 mars 2015**

**Pour extrait certifié conforme le 27 mars 2015**

**Fait à Mey, le 27 mars 2015**

**Le Maire, Patrice BOURCET**